

Outil : parler de sujets sensibles

- ▶ S'acquitter des responsabilités décrites dans la description de poste, ou des termes de référence pour un animateur dans leur programme, et respecter le code de conduite pour les animateurs (voyez le : Modèle de code de conduite pour les animateurs, pour avoir une idée de ce que cela pourrait inclure).
- ▶ Demandez aux coordinateurs de programme et aux adolescents, des commentaires sur leurs efforts en tant qu'animateur, et cherchez des occasions d'apprendre et de développer leur rôle. (Voir, La liste de contrôle du bon facilitateur, pour des idées sur ce que cela pourrait inclure).

Les animateurs devraient aussi être attentifs, à certains défis et opportunités qui pourraient survenir, et quand ils le peuvent, ou devraient prendre des étapes spécifiques, pour aider les adolescents à garder leurs Cercles forts et sûrs. La conversation sur les sujets sensibles et l'outil Garder les Cercles sûrs, procurent certaines stratégies pour aider les animateurs à traverser certains défis qui pourraient survenir pendant qu'ils travaillent avec les adolescents. Et pour transformer celles-ci, en opportunités positives pour les adolescents, chaque fois que c'est possible.

Outil : parler des sujets sensibles

Un Cercle d'adolescent, est un espace où les adolescents peuvent discuter et explorer des sujets qui les intéressent. Cela peut inclure tous sujets en allant, du sport, aux spectacles, aux événements courants, ou à des sujets académiques. Les adolescents pourraient aussi soulever des sujets qui peuvent être sensibles dans certains contextes, tels que :

- ▶ Relations romantiques, rencontres et mariage.
- ▶ Les rôles de genre, relations ou identités.
- ▶ Sexualité, homosexualité, bisexualité et autres identités sexuelles.
- ▶ Santé sexuelle et reproductive, grossesse, activité sexuelle sûre, contraception, VIH/sida et les autres maladies sexuellement transmissibles.
- ▶ Expériences personnelles de violence, de viol, de violence sexuelle et de violence liée aux conflits armés.

- ▶ Questions politiques et sociales, y compris les gestions de conflits et consolidation de la paix.
- ▶ Religion, ethnicité ou autres identités de groupe
- ▶ Religion, ethnicity or other group identities.

Il est important que les adolescents aient une chance de s'engager dans des conversations constructives, et ouvertes sur des sujets qu'ils souhaitent soulever. Même dans le cas où s'est considéré comme sujets sensibles, inappropriées ou inconfortables, dans leur contexte.

Les coordinateurs de programme, devraient prendre les étapes suivantes pour assurer à ce que les adolescents puissent parler de ces sujets de façon sûre, et avec le soutien dont ils ont besoin pour une discussion constructive, utile, et ouverte. Et qui soutiennent leur apprentissage, et leur développement.

Reconnaître que, les adolescents ont la bonne information sur les questions qu'ils ont, et assurer que les animateurs, les coordinateurs de programme, et d'autres membres de la communauté, comprennent que vous partagez la responsabilité de faire respecter ces droits. L'article 13 de la CDE stipule que : l'enfant devrait avoir le droit de liberté et d'expression ; ce droit devrait inclure la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute nature, sans considération de frontières, sous forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen, du choix de l'enfant.

Les animateurs et les coordinateurs de programme devraient :

- ▶ Souligner le droit à l'expression des enfants avec les adolescents, les représentants des comités directeurs, et les autres membres de la communauté.
- ▶ Inclure des sessions pour les adolescents sur leur droit à l'expression et à l'information, et partager des informations concernant la CDE.

Se mettre d'accord sur des sujets à discuter avec les adolescents. Travailler avec les adolescents, animateurs, représentants du comité directeur, et autres membres de la communauté, pour se mettre d'accord des sujets qui seront explorés durant les sessions, et comment ils seront adressés.

- ▶ Etablissez un arrangement écrit avec le comité de pilotage, qui définit les thèmes des sessions et la manière dont ils seront abordés avec les adolescents.

- ▶ Maintenir une communication ouverte avec les parties prenantes du programme et les coordinateurs de programme, sur les sujets abordés lors des sessions une fois qu'elles sont en cours, (conformément aux accords de confidentialité et avec la permission des adolescents). Le maintien de la transparence, peut contribuer à prévenir tout soupçon ou malentendu.
- ▶ Organisez une conversation constructive, entre les adolescents et les adultes s'ils ont différents points de vue sur les sujets qui devraient être abordés (et comment ils devraient être abordés). Voyez l'activité : **Dialogue communautaire**, pour des conseils.

Les coordinateurs de programme et animateurs devraient ensemble :

Etablir des lignes directrices et des procédures claires, concernant la vie privée des adolescents, la confidentialité et le signalement obligatoire. Communiquer avec ces derniers avec les parties prenantes du programme et la communauté au sens large.

- ▶ Considérez à établir un accord sur la vie privée avec les adolescents, qui indique en grandes lignes comment (le cas échéant), les informations discutées durant les sessions, sont partagées avec les autres. A prendre en compte :
 - Si les adolescents estiment que la vie privée est importante, pertinente ou utile pour leur travail et leurs activités.
 - Si les adolescents se sentiront plus à l'aise pour soulever des problèmes, poser des questions, partager leurs expériences ou explorer de nouveaux sujets, s'il existe une sorte d'accord sur la protection de la vie privée.
 - Comment la vie privée peut-elle être intégrée, dans le
 - Les règles de groupe, que les adolescents établissent pour travailler ensemble dans le respect et le soutien. (Voir : Accepter les règles de groupe pour obtenir des conseils.)
 - La capacité de compréhension et le niveau de maturité sociale des adolescents ; par exemple, les jeunes adolescents (ceux âgés de 10 à 14 ans), peuvent ne pas être suffisamment mûrs pour respecter les accords de confidentialité.
 - Normes culturelles relatives à la vie privée.

- ▶ Assurez-vous que les standards de confidentialité, et les procédures de rapport obligatoires, reflètent les normes interinstitutionnelles, en particulier dans les domaines de la protection de l'enfance, du VIH/sida et de la santé reproductive, ainsi que des réglementations et politiques locales.
- ▶ Partager des conseils, procédures et les accords sur la protection de la vie privée avec les adolescents, et s'assurer qu'ils savent si, et comment ce qui est discuté durant les sessions est partagé avec les autres.

Les animateurs devraient :

Être prêts à répondre, au cas où les adolescents soulèvent des sujets difficiles. Promouvoir des discussions constructives, des discussions ouvertes sur les sujets difficiles soulevés par les adolescents. Soyez prêts à les soutenir, et à discuter de leurs sentiments et de leurs réponses.

Soyez prêts à :

- ▶ Reconnaître, et gérer l'inconfort.
- ▶ Évitez de faire des conférences, ou de prêcher (car cela n'est pas propice à la discussion de sujets sensibles).
- ▶ Prendre des mesures, si les adolescents révèlent qu'ils ont été touchés par la violence.
- ▶ Demander un soutien, si vous avez besoin d'aide pour répondre à des problèmes particuliers.

Donner aux adolescents l'accès à des informations précises sur des sujets qui les intéressent.

Identifier où, et comment, les adolescents peuvent se connecter avec des informations utiles.

- ▶ Partager des informations précises et promouvoir une discussion constructive sur des sujets difficiles.
- ▶ Ne retenez pas d'informations, ne diffusez pas de fausses informations, et n'exprimez pas de points de vue qui ne favorisent pas l'égalité de tous les adolescents.
- ▶ Gardez toujours à l'esprit les 10 approches clés.